

Questions fréquemment posées

1. Je suis déjà dans un groupe compétitif, dois-je refaire les auditions ?

Oui, tous les danseurs sans exception doivent venir aux auditions pour faire partie d'un groupe compétitif l'an prochain.

2. Quel type d'expérience dois-je avoir en tant que danseur ?

Les auditions sont ouvertes à tous. Nous conseillons fortement d'avoir un minimum de 2 ans d'expérience en danse. Le rythme des groupes compétitifs est plus accéléré qu'un groupe régulier. L'élève doit donc être capable de suivre.

3. À quel moment aurais-je une réponse ?

Entre 7 à 10 jours après les auditions.

4. À partir de quel âge les danseurs sont-ils admissibles ?

L'enfant doit avoir 8 ans en date du 31 août.

5. Les parents sont-ils autorisés à rester aux auditions ?

Non. Afin de ne pas distraire les danseurs, aucun parent ne sera admis à l'intérieur.

6. Quels sont les coûts des auditions ?

Le coût est de 20\$ plus taxes par style.

7. Comment puis-je me préparer aux auditions ?

Vous n'avez pas de danse à préparer. Soyez vous-mêmes. ☺

8. Comment puis-je m'inscrire aux auditions ?

Vous devez vous inscrire dans le système Pro Inscription.

9. Est-ce que tous les groupes doivent auditionner ?

Oui.

10. Est-ce que toutes les auditions ont lieu la même journée ?

Non, les auditions se déroulent du 18 au 20 août.